



Letras de la Colline

## Courrier des lecteurs

Monsieur,

Il est gratifiant d'apprendre que des articles rédigés pour cette publication peuvent susciter une réponse d'un ancien collègue dont l'intérêt pour le Parlement se maintient malgré ses années d'éloignement de la Colline. Dans le numéro de l'été 2003 de la *Revue parlementaire canadienne*, M. Richard Jones s'est offusqué de ma réplique (publiée dans la livraison de l'automne 2002) à un article sur le bâton du président qu'avait fait paraître Bruce Hicks dans la publication de l'hiver 2001.

Il semble que, ne partageant pas l'opinion de M. Hicks, j'aie également réussi à décevoir M. Jones. C'est malheureux, mais il ne pouvait en être autrement. Mon article avait pour objet fondamental de contester les arguments de M. Hicks, qui défendait l'introduction du bâton du président d'après ce qu'il comprend de la tradition parlementaire britannique. Ce n'est pas moi qui ai fixé les paramètres du débat, mais bien M. Hicks. À mon avis, ses arguments ne sont pas convaincants et c'est ce que mon article essaie de prouver.

M. Jones se désole un peu que je n'aie pas saisi l'occasion d'apprécier l'imagerie et le symbolisme qui sous-tendent la création du bâton. À ce qu'il dit, Jeanne Sauvé, la première présidente de la Chambre des communes, par la suite devenue la première gouverneure générale, a établi une autorité héraldique toute

canadienne, laquelle a alors conçu un bâton comme symbole de la charge de président à utiliser dans les armoiries de John Fraser, le premier à avoir été élu à ce poste par vote secret. En quittant la présidence, M. Fraser a fait don d'un vrai bâton à l'intention de ses successeurs. Quels que soient les mérites de cette suite d'événements, son prétendu « symbolisme » n'a guère de pertinence. Ce qui est plus important, et de loin, c'est le bâton lui-même en tant que symbole de la charge de président, et M. Hicks l'a bien vu. Je conteste toutefois l'invention d'une chose qui ne convient pas à la nature de la fonction de président quelle que soit la source – britannique ou canadienne.

M. Jones accepterait-il aussi facilement une épée ou un bâton de hockey? Probablement pas. Pour être efficace, un symbole doit avoir un lien ou un rapport significatif avec le poste ou la personne qu'il identifie, et c'est pourquoi je ne crois pas que le bâton soit le meilleur choix. Il n'a aucune pertinence par rapport au rôle ou à la charge du président. La masse, par contre, a un rapport avec le Parlement et avec la présidence, comme je l'ai fait valoir dans mon article. Et j'ai deux exemples qui le prouvent, dont l'un a trait à Mme Sauvé.

Lorsque Roland Michener est devenu le troisième gouverneur général né au Canada, il a obtenu, selon la pratique établie, ses armoiries personnelles. Du fait qu'il avait été président de la Chambre des com-

munes à l'époque Diefenbaker, son cimier comprenait un lion de profil tenant, non pas un bâton, mais une masse entre les deux pattes. Mme Sauvé a elle aussi eu des armoiries. En fait, deux versions ont été conçues pour elle. La première, comme pour Roland Michener, a été dessinée par le College of Heralds à Londres, mais la seconde est attribuable à l'Autorité héraldique du Canada. Dans les deux cas, on retrouve la masse traditionnelle sur l'écu, plutôt que dans le cimier, soulignant le fait qu'elle aussi avait été présidente de la Chambre des communes durant sa carrière publique.

Il est malheureux que l'exemple de Roland Michener et de Jeanne Sauvé n'ait pas été suivi lorsque l'Autorité héraldique du Canada a décidé de concevoir les armoiries de John Fraser. Cette déviation par rapport à deux précédents canadiens qui auraient dû servir de guides était inutile et injustifiée. Qu'un vrai bâton ait été confectionné sur l'ordre de M. Fraser, bien que M. Hicks insiste pour dire qu'il s'agit d'un cadeau de la Reine, était à tout le moins un geste malvenu. Mais que son utilisation possible puisse rivaliser en importance avec la masse rend tout simplement le bâton absurde.

---

*Charles Robert est greffier principal, Procédure, du Sénat.*